

Opéra de Lyon

Directeur général
et artistique
Richard Brunel

L'Opéra national de Lyon
est conventionné par
le ministère de la Culture,
la Ville de Lyon,
la Métropole de Lyon et la
Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'OPERA DE LYON RECRUTE :

1 artiste du chœur : Mezzo 2

Lundi 17 octobre 2022 – 10h00

OPERA DE LYON, 1 place de la Comédie – 69001 LYON
Studio chœurs (-4)

Règlement du Concours

INSCRIPTION :

Les candidates devront obligatoirement retourner la demande d'inscription **avant le lundi 26 septembre 2022. Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.**

Le dossier d'inscription complet, à adresser à recrutementchoeur@opera-lyon.com est composé comme suit :

- d'une fiche d'inscription dûment remplie (sur laquelle figure les airs choisis)
- d'un Curriculum Vitae
- partitions des airs choisis

Le jury se réserve le droit de refuser tout dossier de candidature qui ne semblerait pas être du niveau vocal et musical requis.

Nous vous informerons par e-mail de votre participation au concours.

Les frais de transport et de séjour sont à la charge du candidat.

CONCOURS :

La candidat(e) devra se présenter au Studio Chœurs (-4) de l'Opéra de Lyon le **lundi 17 octobre 2022 à 10h00**.

L'ordre de passage sera tiré au sort à 10h00 et affiché à l'entrée du studio chœur ainsi qu'à l'entrée des artistes, **les épreuves débuteront à 10h30**.

Un deuxième tirage au sort pourra être effectué entre les épreuves.

Le Jury est souverain dans ses décisions (adjonction d'une épreuve supplémentaire ou interruption du déroulement des épreuves).

Le Jury a la faculté, selon le niveau du concours, de pourvoir ou non les postes offerts.

A chaque épreuve, le jury pourra interrompre la candidate à tout moment.

Dans le cas du refus par une candidate du poste offert par le jury, le président peut procéder à un second vote, ou réentendre la candidate placée en 2^{ème} position.

Le Jury se réserve le droit d'inscrire une ou plusieurs candidates sur une liste d'aptitude ; les candidates ainsi retenues pourront se voir offrir un poste dans le pupitre au cas où la candidate retenue au concours se désisterait avant la prise de fonction.

Accompagnement :

Les candidates seront accompagnées par le pianiste du Chœur de l'Opéra de Lyon. Les candidates doivent fournir les partitions d'accompagnement propres et lisibles pour le lundi 26 septembre 2022 (date des clôtures d'inscriptions). Vous aurez la possibilité de répéter le dimanche 16 octobre en journée.

Des exemplaires des extraits imposés de Chœur (téléchargeables sur notre site) seront au besoin mis à disposition des candidates le jour du concours.

CONDITIONS D'EMPLOI :

Les artistes sont engagés pour une période probatoire de 1 an (avec une période d'essai de trois mois) et seront salariés contractuels de la Ville de Lyon. A l'expiration de cette période, et si l'artiste est confirmé dans son emploi, à l'issue du 9^{ème} mois, son contrat sera renouvelé pour une période de deux ans, suivi de contrats de 3 ans renouvelables, puis d'un contrat à durée indéterminée.

Salaire mensuel de base : 2 561,93 € bruts (indemnités de résidence comprise)

Les candidates provenant de l'étranger devront impérativement être en règle vis-à-vis de la législation française sur le séjour et le travail des étrangers, au moment de la prise de fonction.

Le dossier d'embauche doit être complet au moment de la prise de fonction.

PRISE DE FONCTION :

- 1 poste au 3 janvier 2023

DEROULE DES EPREUVES :

10h30 / 1^{ère} épreuve éliminatoire :

1 air imposé (par cœur)

- « Hence, Iris, Hence Away » extrait de **Semele**, Haendel

14h30 / 2^{ème} épreuve :

1 air au choix du jury (par cœur) et **1 ou plusieurs extraits imposés de Chœur**

La candidate doit proposer 2 arias parmi lesquels le jury fera une sélection lors de la seconde épreuve. Ces 2 pièces doivent être en allemand, italien ou français.

Ces pièces sont à renseigner dans la fiche d'inscription, et vous devrez en fournir les partitions pour le lundi 26 septembre 2022.

Sélection parmi les 2 arias proposés par le candidat.

+ Extraits de Chœur imposés à préparer :

- « Fugue finale (Libera me Domine) », en entier, extrait du **Requiem**, Verdi
- Chœur des cigarières, extraits de **Carmen**, Bizet
 - o Acte I, n°3, du chiffre 57 à 3 mesures après le chiffre 69 : à partir de « Voyez-les ! Regards impudents »
 - o Acte I, n°7, du chiffre 113 au chiffre 139 : à partir de « Au secours ! au secours ! n'entendez-vous pas »
- « Wir haben ein Gesetz » extrait de **La Passion selon Saint Jean**, Bach

3^{ème} épreuve : **Grande vocalise de Rossini et lecture à vue**

Grande vocalise de Rossini, à transposer sur la gamme chromatique ascendante et descendante

Lecture à vue

Un entretien individuel des candidates pourra être tenu en fin de concours à la demande du jury.

Pour tous renseignements complémentaires, à compter du **29 août 2022**, vous pourrez vous adresser directement aux équipes de la

Régie des Chœurs

Opéra de Lyon

1 place de la Comédie - 69001 Lyon

Tel +33 (0) 4 72 00 45 92 / ou 95

recrutementchoeur@opera-lyon.com